

Archelec, les archives électorales de la V^e République, du papier au numérique

Odile Gaultier-Voituriez

En 1960, Jean Touchard, secrétaire général de la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP), crée à Sciences Po le Centre d'étude de la vie politique française contemporaine (CEVIPOF) pour contribuer à la mission de recherche de la Fondation. Ce centre est associé au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) comme unité mixte de recherches (UMR) en 1968. Il s'inscrit dans l'héritage intellectuel de la FNSP et de la forte tradition de recherche sur le vote (géographie et sociologie électorales), les partis et les familles politiques, inaugurée au début du siècle par André Siegfried puis prolongée par François Goguel et Jean Touchard. Ainsi, le CEVIPOF, devenu Centre de recherches politiques de Sciences Po en 2003, a pour vocation l'analyse scientifique des comportements, des forces, des institutions et des grands courants qui structurent la vie politique en France et en Europe ainsi que celle de la pensée et de l'histoire des idées politiques.

Depuis ses origines, le CEVIPOF rassemble un important matériau d'abord destiné à la recherche du laboratoire, notamment dans le domaine des élections. Aujourd'hui, son centre de documentation conserve la production scientifique des chercheurs et un large ensemble de ressources : les sources électorales (imprimés, résultats quantitatifs et archives électorales), les tracts politiques et sociaux, un riche corpus de sondages d'opinion (25 000 références depuis les années 1950 sur la vie politique et sociale en France¹), les fonds d'enquêtes qualitatives sociologiques menées par les chercheurs sur des sujets variés² et, pour mémoire, les archives administratives du laboratoire.

Le fonds d'archives électorales présente un double intérêt. Il s'agit d'un fonds original, produit par et pour la recherche, reflet de l'activité du CEVIPOF, qui s'est constitué en corpus avec ses avantages et ses limites. Il est donc pleinement une source. C'est, d'autre part, un fonds qui a été partiellement numérisé, avec ses avantages, notamment pour un accès démultiplié, et ses limites juridiques et scientifiques, car le fonds numérisé n'est plus l'exact reflet du fonds papier.

Le fonds papier originel d'éphémères électorales : un corpus co-construit au fil du temps

Une sauvegarde par la recherche

Les données électorales ont été patiemment rassemblées par plusieurs générations de chercheurs en science politique dans le cadre des grandes enquêtes collectives du

¹ Produits par les instituts de sondages comme BVA, CSA, l'IFOP, Louis Harris, la SOFRES, etc.

² Par exemple sur le rapport à l'argent, l'engagement politique ou le rôle des parents d'élèves,

laboratoire à l'occasion des scrutins locaux, nationaux et européens³. La collecte a été effectuée par les chercheurs, soit directement auprès des préfetures grâce à une lettre circulaire envoyée par le président de la Fondation (pour les élections législatives de 1962 par exemple), soit par les chercheurs eux-mêmes *via* leurs contacts dans les préfetures, soit auprès du bureau des élections du ministère de l'Intérieur. Ensuite, la collecte s'est faite en lien avec le centre de documentation qui conservait matériellement le fonds.

Ce dernier continue à s'enrichir quotidiennement. Une masse considérable de documents électoraux a ainsi été rassemblée, mêlant matériel de propagande éphémère – tracts, professions de foi officielles et bulletins de vote par élection –, mais aussi affiches, discours, dossiers de candidat, documents officiels, numéros de périodiques et résultats communiqués par la presse. Enfin, des objets (banderoles, T-shirts ou ballons de baudruche distribués lors des campagnes) et des notes de travail produites par les chercheurs du laboratoire complètent ce fonds particulièrement riche.

Classées dans l'ordre chronologique des élections, ces sources électorales sont inventoriées et mises à la disposition des chercheurs. Elles sont rassemblées en 267 cartons, soit 34 mètres linéaires, et couvrent plus de sept décennies d'élections du niveau communal au niveau européen, depuis les élections législatives de 1936 jusqu'aux dernières élections, actuellement les départementales et régionales de 2015⁴. Les documents les plus anciens concernent les élections municipales de 1936, mais il s'agit uniquement de pièces officielles confirmant les résultats des élus du Parti communiste français. L'essentiel du fonds porte en effet sur la période postérieure à la Seconde Guerre mondiale, c'est-à-dire à partir des élections à l'Assemblée nationale constituante d'octobre 1945. Depuis les élections législatives de 1956, les documents de campagne ainsi que les professions de foi sont également conservés. Les documents rassemblés pour chaque élection sont répartis en trois étapes : avant, pendant et après le scrutin, soit la campagne, les résultats, l'analyse et les conséquences politiques.

Des éphémères : une typologie documentaire originale et ses limites, la non-exhaustivité

Les documents sont obtenus par le biais de dons personnels spontanés ou plus souvent provoqués. Le fonds est constitué en fonction des occasions qui se présentent, c'est-à-dire selon la disponibilité et la volonté des chercheurs et du responsable de la documentation du laboratoire. Ainsi la richesse des dossiers varie selon les périodes. Les tracts éphémères – qui ne font pas l'objet de publications officielles et ne relèvent pas du dépôt légal – demandent un réel travail de collecte volontaire. L'exhaustivité est donc un mythe et le fonds est complémentaire d'autres sources rassemblées par d'autres acteurs⁵. Les documents de campagne pour les élections municipales et cantonales sont, comparativement aux élections législatives

³ Il s'agit des politologues Alain Lancelot, Jean-Luc Parodi et Jean Ranger dans les années 1950 à 1960, puis de Roland Cayrol, Daniel Derivry, Guy Michelat, et Colette Ysmal dans les années 1960 et 1970, et enfin d'Élisabeth Dupoirier, Gérard Grunberg, Jérôme Jaffré, Pascal Perrineau, François Platone et Jean Ranger dans les années 1970-2000.

⁴ Odile Gaultier-Voituriez (dir.), *Inventaire des archives électorales, 1936-2015*, 4^e éd., Paris, CEVIPOF, 2015, 128 p. http://www.cevipof.com/rtefiles/File/ArchElecInventaire_jp.pdf

⁵ Malgré la conservation dans les fonds du ministère de l'Intérieur, les Archives départementales ou communales, pour des territoires délimités, et des institutions comme l'Office universitaire de recherche socialiste (OURS) et la Fondation Jean-Jaurès (FJJ), pour le Parti socialiste, ou au service des recueils de la Bibliothèque nationale de France.

et présidentielles, relativement peu nombreux, excepté pour les élections municipales de 1977. Cette année-là, a été menée une importante récolte de documents de campagne, essentiellement pour la région parisienne. Après ces élections, on observe une nette diminution de ce type de documents et de résultats officiels d'élections locales. Depuis 1983, le fonds d'archives est donc surtout constitué des professions de foi et des résultats des élections présidentielles, législatives et régionales.

De la conservation à la réutilisation : traitement et usages

L'instrument de recherche a été préparé en différentes étapes, puis le fonds a été coté et l'inventaire indexé et normalisé à partir de 2004. Il est consultable en ligne sur le site web du centre⁶. Les trois éléments essentiels de description (type d'élection, date et typologie du document) permettent une recherche rapide et efficace. L'inventaire est mis à jour dès que de nouveaux documents sont traités, lors d'une nouvelle élection ou à l'occasion d'un don rétrospectif.

Le fonds a d'abord été utilisé au sein du CEVIPOF par les chercheurs en science politique et en sociologie, puis l'usage s'est étendu à un public extérieur au laboratoire, à Sciences Po et en dehors de l'institution, avec un nombre de recherches de plus en plus important et une diversification des sujets : analyse électorale, communication politique, rôle des femmes, politiques publiques, place du Front national. Avec la patrimonialisation progressive du fonds, Les historiens du contemporain ont emboîté le pas aux politologues et aux sociologues. . De manière classique, le fonds est utilisé par les chercheurs, enseignants et étudiants, pour leurs mémoires de master⁷, thèses⁸, habilitations, projets de recherche⁹, rapports, communications, articles scientifiques et ouvrages¹⁰. Mais d'autres usages sont apparus ces dernières années : iconographie, édition¹¹, émissions de télévision, production de films et expositions¹². Quelques particuliers passionnés par la politique viennent également consulter le fonds.

⁶ <http://www.cevipof.com/fr/le-centre/le-centre-de-documentation/>
http://www.cevipof.com/rtefiles/File/ArchElecInventaire_jp.pdf

⁷ En 2015, un mémoire de master a porté sur l'analyse du discours populiste en France et en Finlande à travers les programmes électoraux lors des élections législatives et européennes de 1995 à 2015 et un autre mémoire sur la communication de genre lors des municipales de 2014. Dans ces deux cas, la source principale a été les professions de foi des candidats. En 2014, le sujet d'un mémoire de science politique était l'UMP en campagne, construction des listes pour les élections européennes de 2004, 2009 et 2014. Un mémoire de graphisme a travaillé sur la reconstitution des affiches politiques contemporaines lors des élections présidentielles de 1981, 1988 et 1995 (Giscard, Mitterrand, Chirac et Balladur). Un mémoire d'histoire a traité de l'image de Jacques Chirac à travers la campagne des présidentielles de 1981 à 2002. Et un mémoire de géopolitique a analysé les élections municipales de 2014 en Seine-Saint-Denis.

⁸ Ainsi, par exemple, en 2015, ont travaillé sur ce fonds des doctorants sur les élections cantonales entre 1961 et 2011, sur la décentralisation du RMI entre 1996 et 2008, en recherchant la composition des conseils généraux par parti. En 2014, une thèse a traité de la géopolitique de la Seine-Saint-Denis, 1998-2014, Un point spécifique d'une autre thèse en anthropologie a porté sur les résultats obtenus aux législatives de 1978 par un candidat et ses liens avec le parti écologiste. En 2013, une thèse d'histoire a étudié les idées et politiques réformatrices en France de 1969 à 1981, une autre, en science politique, a analysé la politique de la concurrence, les marchés publics et la régulation.

⁹ Les projets de recherche peuvent être de grande ampleur : en 2015, programmes de tous les candidats aux présidentielles de 1981 à 2012 ou en 2013, les législatives partielles de 1986 à 1997. Un projet plus circonscrit a concerné en 2014 le front national et les femmes.

¹⁰ Par exemple, un ouvrage sur le vote sarthois aux présidentielles de 1958 à 2012.

¹¹ Entre autres, pour la reproduction de tracts dans différents manuels scolaires.

¹² Par exemple aux Archives départementales de Haute-Savoie, sur le référendum sur l'élection du Président de la République au suffrage universel.

En rendant accessibles des documents témoignant de la vie politique et sociale française, ce fonds s'inscrit dans la vocation du CEVIPOF : l'analyse scientifique de la politique contemporaine. Les tracts permettent de compléter la documentation des chercheurs en sciences humaines et sociales sur un sujet ou un événement particulier depuis le milieu du XX^e siècle. Ils peuvent être aussi une source à part entière pour une analyse iconographique de l'opinion ou du contenu du discours à une époque donnée.

Du papier à la numérisation

Le choix de la numérisation

L'évolution des techniques et des méthodes de travail a conduit le CEVIPOF à numériser ce fonds pour le mettre à disposition plus largement et plus facilement, car il existe un fort potentiel d'utilisateurs sur internet.

En effet, de nouvelles habitudes de travail et de recherches sont apparues avec le web, notamment la recherche en ligne du texte intégral, qui permet une recherche par nom ou par terme et ensuite une analyse de contenu, avec des logiciels spécialisés. Il est aussi possible de toucher un public plus diversifié : érudits, collectionneurs, généalogistes, grand public ou presse.

D'autre part, les documents de ce type sont encore rares parmi les fonds numérisés disponibles en ligne¹³. Les éphémères n'ont pas d'obligation de dépôt légal, même si le service des recueils de la Bibliothèque nationale de France en reçoit un certain nombre en don. Les autres fonds ou collections de matériel électoral sont souvent limités à un territoire – dans les archives départementales surtout – ou à un parti. C'est le cas de la Fondation Jean-Jaurès, qui a effectué un important travail de mise en ligne de documents variés du Parti socialiste sur son site Archives socialistes¹⁴.

La mise en œuvre : un partenariat entre un laboratoire de recherche et des professionnels de la numérisation

Ainsi est né le partenariat entre le CEVIPOF et la bibliothèque (DRIS)¹⁵ de Sciences Po¹⁶. Le CEVIPOF possédait comme atouts la conservation et la connaissance du fonds, la volonté de le numériser et la proximité des chercheurs. La bibliothèque, de son côté, détenait l'expérience de la numérisation de ses dossiers de presse¹⁷ et donc une expertise scientifique et elle comptait élargir le champ de la numérisation. Elle était prête à numériser des fonds intéressants de l'institution pour la plate-forme de la communauté d'universités (COMUE) Sorbonne Paris Cité à laquelle Sciences Po appartient.

Au printemps 2013 est paru le premier appel à projets de numérisation de la Bibliothèque scientifique numérique (BSN), segment 5, concernant la numérisation. Le projet, limité aux élections présidentielles et législatives pour la période 1958-

¹³ <http://www.numerique.culture.fr/pub-fr/index.html>

¹⁴ <http://www.archives-socialistes.fr/articles/pagescms/archives-en-ligne>

¹⁵ Direction des ressources documentaires (DRD), la bibliothèque se transforme en Direction des ressources et de l'information scientifique (DRIS) qui se centre sur le contenu, notamment des données de la recherche, et sur une offre de service aux chercheurs.

Je tiens ici à remercier vivement Sylvaine Detchemendy, co-pilote du projet pour la bibliothèque, Donatienne Magnier, responsable du département Valorisation Numérisation, et l'ensemble des personnes impliquées dans le projet à la bibliothèque et au CEVIPOF.

¹⁷ <http://dossierspresse.sciences-po.fr/consult/> accessible depuis le campus numérique de Sciences Po.

2002, a été retenu en octobre et financé à hauteur de 39 000 euros, sous conditions de mise en ligne gratuite sur internet dans un délai de dix-huit mois. Cela entraînait deux contraintes fortes, d'ordre temporel et juridique.

L'appel à projet gagné, tout restait à mettre en œuvre. La préparation matérielle du fonds était indispensable avant d'entreprendre la numérisation. Une analyse fine a permis de distinguer deux grandes séries de cartons pour chaque élection : les « sériels », toujours constitués des mêmes typologies, professions de foi officielles et bulletins de vote, et les « varia », qui rassemblent des documents beaucoup plus variés. L'occasion était belle de mieux connaître le fonds, de comprendre la logique de sa constitution et d'approfondir l'inventaire.

Défis et difficultés de la numérisation : les obstacles juridiques et la question scientifique

La réflexion juridique sur les typologies documentaires et sur la mise à disposition

Très vite s'est posée la question juridique. Les droits qui s'appliquent pour la consultation sur place et pour la mise en ligne ne sont pas les mêmes. La mise à disposition de sources numérisées sur le web implique différentes législations : droit d'auteur, droit à l'image, droit à l'oubli et données personnelles.

En 2012, en vue de la préparation de la numérisation, la bibliothèque a fait appel à un cabinet juridique spécialisé pour effectuer un audit. Le cabinet Alain Bensoussan a évalué le risque existant, selon une échelle de faible à fort. Ce risque n'est pas nul. Il est donc impossible de tout numériser pour un accès gratuit en ligne. L'analyse de risque¹⁸ conduit à la démarche suivante, en trois étapes pour chaque type de documents : un droit¹⁹ est-il applicable ? Qui en est titulaire ? Et enfin, qui a intérêt à empêcher la publication ?

Trois types de documents sont écartés d'emblée : les monographies, les périodiques et la presse. Ils nécessitent en effet une description différente de celle des autres pièces du fonds. D'autre part, ils seront peut-être numérisés dans le cadre de la BNF et de Gallica et, surtout, ils relèvent incontestablement du droit d'auteur. Le titulaire des droits est souvent connu et il les exploite lui-même. Le risque est donc maximal.

En s'appuyant sur l'analyse du Cabinet Alain Bensoussan²⁰, les documents de partis peuvent être regroupés en trois catégories de documents : internes, d'information et électoraux. Parmi les documents internes se trouvent les rapports et les procès-verbaux de réunion (écrits scientifiques). Les documents d'information, relevant du droit d'auteur, regroupent les tracts (œuvres complexes), les affiches (œuvres graphiques) et les discours transcrits (œuvres dérivées). Les documents électoraux enfin, relevant aussi du droit d'auteur, rassemblent les programmes (œuvres graphiques et écrits en tout genre) et les listes des candidats (œuvres dérivées et œuvres complexes). La titularité des droits des documents de partis, œuvres collectives, appartient généralement au parti, sauf pour les documents externes s'ils

¹⁸ D'après Cabinet Alain Bensoussan, *Outils d'analyse, fonds documentaire, IEP*, document interne, 19 décembre 2012, p. 2-4.

¹⁹ Si c'est une œuvre de l'esprit, il s'agit du droit d'auteur. Si une personne est reconnaissable, c'est le droit à l'image qui s'applique. S'il s'agit d'une personne publique, dans l'exercice de sa vie publique et sans atteinte à la vie privée, c'est le droit à l'information qui s'exerce.

²⁰ D'après Cabinet Alain Bensoussan, *Rapport d'audit, fonds documentaire, IEP*, document interne, 19 décembre 2012, p. 26-27.

ont été produits par une agence et que les droits n'ont pas été cédés au parti²¹. Les professions de foi, diffusées officiellement et publiquement en grand nombre dans les boîtes aux lettres, restent néanmoins des œuvres collectives dont le titulaire des droits est le parti. Le degré de risque est ensuite évalué²². Le risque zéro consiste à obtenir l'autorisation du parti s'il existe toujours. Dans un certain nombre de cas, il est difficile, voire impossible, d'identifier un titulaire des droits. Le risque de revendication est donc faible et la personne qui revendique devra apporter la preuve qu'elle en est l'auteur ou l'ayant droit. En outre, l'exploitation a lieu dans un but non commercial et les documents sont anciens.

Après cette analyse, et en fonction de la réalité des documents repérés dans le fonds, dans un premier temps, sont numérisés les cartons sériels des élections législatives (1958-1993) composés d'éphémères électoraux à diffusion publique officielle, à risque faible : professions de foi et bulletins de vote. Plus de 35 000 documents sont mis en ligne sur Internet Archive²³. La recherche peut s'effectuer par date d'élection, département, circonscription, tour. Elle vient de s'enrichir, pour cinq élections (1978-1993), de la recherche par nom de candidat.

La question scientifique : simple miroir ou aveuglant mirage ? Quelles relations entre fonds papier et corpus numérique ?

La nécessité de réfléchir aux questions juridiques en fonction des typologies de documents conduit à des choix – qui ne relèvent pas de logiques scientifiques – en matière de numérisation des archives électorales du CEVIPOF. Le public se trouve donc en face de deux fonds différents : l'ensemble physique, cohérent, complet, très varié, panorama d'une campagne électorale et reflet d'une activité de recherche, consultable sur place et le corpus virtuel numérisé, amputé – selon le type d'élection, les limites chronologiques et la typologie documentaire – qui n'est pas un miroir du fonds physique. Le principe archivistique du respect du fonds est-il alors encore à l'œuvre ?

Se posent également des questions scientifiques : si le chercheur n'a pas accès à l'ensemble des sources disponibles sous forme papier, peut-il avoir une juste perception de son contenu ? Il est donc nécessaire de signaler la méthodologie employée, les contraintes juridiques et les choix effectués. Il devient alors d'autant plus nécessaire de signaler d'autres fonds complémentaires pour pouvoir toujours croiser les sources²⁴. Une communication précise et juste est aussi indispensable pour valoriser le corpus numérisé mais encore pour en indiquer les limites, cela à travers tous les moyens possibles (mails, listes de diffusion, écrans numériques, vidéos, réseaux sociaux, etc.).

²¹ D'après Cabinet Alain Bensoussan, *Rapport d'audit*, op. cit., p. 27-28.

²² *Ibid.*, p. 29-30.

²³ <https://archive.org/details/archiveselectoralesducevipof>

²⁴ Les documents sont des sources à mettre en perspective avec les fonds d'hommes politiques et de partis conservés aux Archives d'histoire contemporaine du Centre d'histoire de Sciences Po, avec les richesses de la bibliothèque de Sciences Po, les fonds de l'Assemblée nationale et du Sénat, ceux des Archives nationales, départementales et communales mais aussi de l'Office universitaire de recherche socialiste, de la Fondation Jean Jaurès, de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine et du service des recueils de la Bibliothèque nationale de France.

Des effets déformants apparaissent également à l'usage. La recherche par mots-clefs (département, circonscription ou nom, par exemple) aboutit à des résultats qui figurent tous sur le même plan. La structure arborescente n'apparaît plus, de même que le contexte.

La numérisation d'un fonds papier original d'éphémères, constitué par et pour la recherche, permet de toucher un nouveau public et d'exploiter différemment les sources. Si elle offre de formidables opportunités, elle implique aussi de nombreuses contraintes, juridiques et scientifiques. Le fonds numérisé n'est pas le reflet fidèle du fonds d'origine. La numérisation nécessite également une expertise pointue, du temps et des moyens financiers.

Mais elle a aussi des retombées positives pour la connaissance et le rayonnement du fonds et elle a déjà permis plusieurs dons intéressants de tracts et des professions de foi, de volumes très variés. L'offre étant liée à la demande, le public est maintenant en attente de la mise à dispositions d'autres corpus numérisés, notamment celui de la présidentielle, régulièrement demandé. La prochaine étape consistera donc à numériser le fonds de cette élection-phare de la V^e République, l'élection présidentielle, moins volumineux et aux typologies plus variées.

Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF)

Centre de documentation
98, rue de l'Université
75007 Paris
Tél. : 01 45 49 77 22

Le fonds est consultable sur rendez-vous.

Les inventaires et les rapports d'activité sont disponibles en ligne : www.cevipof.com

L'auteur

Docteur en histoire, Odile Gaultier-Voituriez est responsable du centre de documentation du Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) (<http://www.cevipof.com/fr/le-centre/le-centre-de-documentation/>), de la documentation, des archives, des données et de l'édition scientifique. Elle est aussi chargée d'enseignement en master à Sciences Po et dans d'autres établissements universitaires. Parmi ses publications : Odile Gaultier-Voituriez, « Réflexion sur la mise en ligne de données de la recherche : l'exemple d'Archelec, archives électorales françaises de la V^e République », *La Gazette des Archives*, n° 243, trim. 2016, p. 21-27, à paraître) ; Odile Gaultier-Voituriez et Thierry Vedel, « Du tract au clic : réflexions sur la collecte, la conservation et l'analyse du matériel électoral », (communication, colloque « Pérenniser l'éphémère, archivage et médias sociaux », Louvain-La-Neuve [Belgique], 9 mai 2016, à paraître).

Résumé

Le Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) conserve un fonds papier d'éphémères électoraux, qui est un corpus co-construit au fil du temps et dont la sauvegarde a été effectuée grâce à la recherche. Les éphémères constituent une typologie documentaire originale mais qui, par définition, ne peuvent être exhaustifs. Classés, ils sont réutilisés pour de nombreux usages. La numérisation est retenue pour permettre un accès encore plus large. Sa mise en œuvre, financée grâce à un appel à projet de la Bibliothèque scientifique numérique (segment 5), consiste en un partenariat entre un laboratoire de recherche, le CEVIPOF, et des professionnels de la numérisation, à la bibliothèque de Sciences Po. Mais le projet pose des défis et des

difficultés, notamment des questions d'ordre juridique et scientifique. Finalement, la question qui demeure puisqu'il n'est pas possible de numériser l'ensemble du fonds est la distorsion entre fonds papier et corpus numérique.

Mots clefs : archives électorales ; éphémères ; numérisation ; tracts, V^e République.

Abstract

The Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) keeps a paper archive of election ephemera, a corpus that has been collectively assembled over time and preserved for research purposes. Ephemera constitute an original documentary typology, albeit one that is, by definition, never exhaustive. Once archived, they are reused for many purposes. It has been decided to digitize them in order to permit yet wider access. Financed thanks to a Bibliothèque scientifique numérique (segment 5) call for projects, the implementation of this plan involves a partnership between a research laboratory (CEVIPOF) and digitization specialists from the Sciences Po library. But the project presents challenges and difficulties, particularly of a legal and scholarly nature. Since it is not possible to digitize the entire collection, the issue that ultimately remains is the imbalance between the paper archive and the digital corpus.

Key Words:

Key words : Election Archives; Ephemera; Digitization; Leaflets, Fifth Republic.

Pour citer cet article : Odile Gaultier-Voituriez, « Archelec, les archives électorales de la V^e République, du papier au numérique », *Histoire@Politique*, [en ligne], n° 30, septembre-décembre 2016, www.histoire-politique.fr